

Séance extraordinaire du 31 janvier 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos par visioconférence, le 31 janvier 2022 à 13h15.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement. Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 13h30.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – Mandat à la directrice générale – Dépôt d'une demande
- 100-2 Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue – Mandat à la directrice générale – Dépôt d'une demande

900	VARIA
------------	--------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2022-01-31-030

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification :

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – Mandat à la directrice générale – Dépôt d'une demande

100-2 Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue – Mandat à la directrice générale – Dépôt d'une demande

900	VARIA
------------	--------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – Mandat à la directrice générale – Dépôt d'une demande

M.B. 2022-01-31-031

Considérant le programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière du Ministère des Transports;

Considérant que l'acquisition de radars pédagogiques est une dépense admissible en vertu de ce programme d'aide financière;

Considérant que la municipalité, pour l'acquisition de ces équipements, utilisera une partie du surplus accumulé de même que la somme inscrite au budget 2022 pour cet achat;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de la sécurité routière du ministère des Transports visant l'acquisition de deux radars pédagogiques.

Il est aussi résolu que la municipalité de Bouchette confirme qu'elle contribuera à ce programme pour la somme non couverte par le programme d'aide financière.

De plus, la directrice générale est autorisée à signer toute la documentation nécessaire à ce programme de même qu'à compléter tout le suivi administratif.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue – Mandat à la directrice générale – Dépôt d'une demande

M.B. 2022-01-31-032

Considérant le programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue, programme de subvention de 4 500 bornes;

Considérant que les membres du conseil désirent procéder à l'installation d'une borne électrique dans le noyau urbain de la municipalité;

Considérant que la municipalité, pour l'acquisition de cet équipement, utilisera une partie du surplus accumulé afin de couvrir les frais exclus du programme de subvention;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de subvention de 4500 bornes de recharge d'Hydro-Québec pour l'achat et l'installation d'une borne sur rue.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2022-01-31-033

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 13h33.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière